

# le Grenelle Environnement

## FICHE D'ACTEUR

### Patrimoine développement durable et Quartiers anciens durables

#### Thème et objectif

---

- **thème:** énergie

- **finalités:**

- 1) Diminuer les émissions de gaz à effet de serre : En diminuant les consommations énergétiques liées au logement
- 2) Améliorer l'accès au logement pour tous : En diminuant la facture énergétique des occupants.
- 3) Responsabiliser les citoyens à leurs consommations énergétiques : En apportant une expertise et un conseil aux occupants en vue de réduire leurs consommations énergétiques.

- **action lancée en 2011**

#### Action(s) réalisée(s)

---

- La ville de Cahors révisé le plan de sauvegarde et de mise en valeur de son secteur sauvegardé en intégrant le développement durable comme fil rouge de la reconquête de son centre ancien. La requalification urbaine de ce secteur prend en compte ses caractéristiques historiques et patrimoniales, sa densité, son attractivité économique (le commerce de centre ville est un des poumons économiques), son attractivité culturelle et ses complémentarités sociales.....tous les ingrédients d'un quartier durable. L'analyse technico-architecturale du patrimoine ancien (médiéval, renaissance, XIXe,...) le qualifie thermiquement comme moyen avec une consommation moyenne en énergie primaire de l'ordre de 150 à 180 KWH par m2: cette appréciation permet de mieux appréhender la revalorisation thermique à engager pour garantir l'amélioration des performances tout en respectant et sauvegardant le patrimoine.

La révision du Secteur Sauvegardé se veut donc un laboratoire d'analyse et de propositions pour améliorer les conditions de vie en centre ancien et préparer ces quartiers au retour d'une population en centre ville.

La mise en valeur des quartiers anciens au titre des quartiers durables et l'optimisation des techniques et savoir faire pour une amélioration thermique respectueuse du patrimoine constitue un enjeu national majeur sur ses aspects urbain, social, économique et culturel.

#### Acteurs impliqués

---

- Initiateurs : Commune de CAHORS

- Partenaires : Association Nationale des Villes et Pays d'Art et d'Histoire et des Villes à Secteurs Sauvegardés et Protégés ( ANVPAH-VSSP )



Michel SIMON

Boulevard Gambetta  
BP 249  
46010 CAHORS  
Cedex

Tel : 05 65 20 87 87  
Fax : 05 65 22 28 22

[msimon@mairie-cahors.fr](mailto:msimon@mairie-cahors.fr)

[www.siteinternet.fr](http://www.siteinternet.fr)

## **Moyens et ressources mobilisées**

---

- étude de révision du Secteur Sauvegardé, étude environnementale et étude d'analyse thermique du bâti pour un montant de 480 000 € HT sur 4 ans
- implication de la collectivité autour de son adjoint référent (urbanisme et développement durable) et de sa Direction du Patrimoine
- implication du réseau de l'ANVPAH ,avec le CETE de l'EST et la Caisse des Dépôts et Consignations

## **Résultats et perspectives**

---

La thermique du bâti patrimonial est traitée de manière dérogatoire au niveau réglementaire; l'ANVPAH et les villes associées dans cette action ne peuvent pas se contenter de cette approche réductrice et non valorisante pour leurs centres anciens et pour les familles qui y habitent;

Au delà d'une ligne de conduite dans la requalification des centres anciens, elles souhaitent apporter leur contribution aux objectifs du Grenelle de l'Environnement et démontrer que le patrimoine et les quartiers anciens constitue un potentiel de développement durable des villes.

Le portage en réseau entre l'ANVPAH et les villes associées permettra un développement territorial de cette action.